

C.C.A.S BRANGUES

Aux familles ayant des enfants
A l'école de Brangues

Brangues le 7 août 2014

Madame, Monsieur,

La réforme des rythmes scolaires pose le problème de l'organisation des MMS du mercredi. Le précédent sondage confirme que pour la rentrée de septembre 2014 certains parents sont en souci, les enfants étant en classe ce jour-là de 9h à 12h.

Toute prise en charge des enfants entraînant des frais, les deux propositions ci-dessous seront mises en place avec le souci que les frais engendrés soient partagés de façon supportable par les familles et le CCAS.

Nous vous proposons une nouvelle organisation pour l'année scolaire 2014/2015 avec une période d'adaptation jusqu'aux vacances de Noël.

DE 12h à 14h GARDERIE

L'encadrement du repas sera confié à un personnel communal. Les repas seront pris dans les locaux de la cantine. Les enfants apporteront leur pique-nique, celui-ci pouvant être stocké au frais et éventuellement réchauffé sur place.

La participation des familles sera de **3 euros par enfant et par mercredi de 12h à 14h.**

DE 14h à 16h30 ACTIVITES MMS à partir du CP

Une activité ludique, à l'intérieur de la salle des fêtes ou à l'extérieur sera encadrée par les bénévoles du C.C.A.S. La participation demandée aux familles sera de **15 euros par période** (De septembre à décembre, de janvier à mars et d'avril à juin) pour **le 1^{er} enfant et de 10 euros par période pour les suivants.**

La garderie et les activités MMS débuteront le **mercredi 10 septembre 2014.**

Réponse souhaitée en mairie avant fin août. Vous pourrez télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la commune à la rubrique « C.C.A.S » ou le retirer en mairie.

Coupon réponse à retourner en mairie avant fin août

J'inscris l'enfant en classe de

..... en classe de

..... en classe de

Pour la garderie de 12h à 14h OUI NON (entourez votre réponse)

Pour les activités MMS de 14h à 16h30. OUI NON (entourez votre réponse)